

13 Communes 80 000 habitants

Angevillers / Basse-Ham / Fontoy / Havange / Illange / Kuntzig / Lommerange / Manom / Rochonvillers / Terville / Thionville / Tressange / Yutz



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Alors que 2009 s'annonce particulièrement difficile, eu égard au contexte économique mondial, plus que jamais nous devons agir avec la volonté de soutenir l'activité sur notre territoire. Ainsi, en tous domaines, nous devons **mesurer l'impact économique de nos décisions communautaires**. Aménager une zone d'activité, permettre à des entreprises de s'y installer, améliorer les réseaux d'assainissement des Communes, entretenir le patrimoine culturel, développer les itinéraires cyclables, engager de nouvelles actions..., c'est autant de marchés de travaux pour les entreprises, les artisans et les commerçants. On ne le répètera jamais assez, collectivités et établissements publics ont à mener une **action déterminante sur l'économie locale**.

Et parce que de l'échange et du partage d'expériences peuvent émerger de nouvelles initiatives, il est également de la responsabilité des Élus locaux de susciter, avec une égale détermination, des occasions de rencontres associant tous les acteurs du territoire. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de créer à l'échelle du Nord Mosellan, *les Rencontres de l'Agglo*, espace de communication inédit, pour faire dialoguer ensemble responsables politiques, économiques, associatifs... et **mettre notre territoire en mouvement**. Maintenir et amplifier le niveau d'investissement de notre Communauté d'une part, et entretenir dynamisme et esprit d'entreprise d'autre part sont *la clé de voûte* de notre efficacité au service de Portes de France - Thionville.

Patrick Weiten

Président de la Communauté d'Agglomération
1^{er} Vice-Président du Conseil Général
Maire de Yutz

SOMMAIRE

en bref et en images

- Zoom sur les Rencontres de l'Agglo
- Brèves communautaires

2

développement économique

- Quoi de neuf sur les zones ?

3

études et projets en cours

- Haltes ferroviaires
- Charte paysagère

4

travaux

- Assainissement
- Édifices Culturels

5

cohésion sociale

- Multi-accueil de Fontoy
- Logement social

6

environnement

- Pistes cyclables
- Sentiers pédestres

7

zoom sur les zones

- Actypôle

8



Retour en images sur la vie de l'Agglo : actualités, événements, déplacements des Élus sur le terrain

LES RENCONTRES DE L'AGGLO

C'est mardi 21 janvier dernier que se sont déroulées à l'Amphy de Yutz les 1^{res} Rencontres de l'Agglo avec comme invité d'honneur M. **Jeannot Krecké**, Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg. **La situation économique internationale et ses répercussions sur l'économie de la Grande Région** constituèrent le propos central du Ministre devant un auditoire vivement intéressé, constitué de responsables politiques, représentants de la sphère publique, chefs d'entreprise et banquiers, issus du territoire communautaire et au-delà. Animée de la volonté de faire se rencontrer et dialoguer ensemble tous les acteurs du territoire, en tous domaines, la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville, en effet, a décidé de lancer deux types de rendez-vous cette année, les **Rencontres de l'Agglo** ainsi que les Petits-déjeuners de l'Agglo autour de Grands témoins, experts dans leur domaine d'activité, économique mais aussi social, culturel, sportif et transfrontalier. L'occasion de **faire valoir le rôle stratégique du Nord Mosellan**, aux portes du Luxembourg, de l'Allemagne et de la Belgique et d'animer le territoire en réunissant tous les acteurs de son développement autour de sujets d'intérêt commun.

SÉMINAIRE DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Samedi 29 novembre dernier, l'ensemble des 78 délégués communautaires avait été invité à se retrouver dans la grande salle de l'Espace CCI à Cormontaigne pour une matinée de travail sur le thème de la prospective financière. Philippe Slendzak, Vice-Président délégué aux Finances a procédé à l'analyse du contexte financier communautaire actuel mais aussi futur, au regard des réflexions en cours sur de nouvelles prises de compétence de l'Agglo, notamment dans le domaine de l'environnement et plus particulièrement celui de la collecte et du traitement des déchets, voir nos *informations page 4*. Ce rendez-vous sous forme de séminaire associant tous les délégués communautaires complète le dispositif de concertation voulu et adopté unanimement par les Maires des Communes membres de l'Agglo et qui accorde une place majeure à toutes les formes de discussions, échanges et réflexions partagées, préalablement à toute prise de décision par l'Assemblée communautaire.



À LA DÉCOUVERTE DES PORTS D'ANVERS ET ROTTERDAM

Dans le cadre du projet de développement de la **logistique intermodale** (fer, route et eau) de **conteneurs en Lorraine**, un voyage d'études a été organisé en décembre dernier par les instances régionales, en lien avec Voies Navigables de France (VNF). Eu égard au positionnement stratégique du port de Thionville - Illange, la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville y a participé. Et c'est M. Denis Schitz, Vice-Président en charge du développement économique qui a accompagné la délégation représentative de tous les acteurs économiques lorrains intéressés par la création d'une telle plate-forme multimodale sur la Moselle à grand gabarit. L'on insistera sur l'importance de l'infrastructure portuaire de notre territoire, qui constitue un élément majeur de la stratégie de développement économique du Nord Mosellan, compte tenu de son important potentiel lié aux réserves foncières qu'elle présente et aux équipements dont elle dispose.



Vue du port de Rotterdam



VISITE DU TARMAC DE CHÂTEAUROUX

C'est au mois de décembre dernier qu'une délégation d'Élus conduite par le Président Patrick Weiten et le Vice-Président délégué au sport, Daniel Perlati s'est rendue à Châteauroux pour découvrir le Tarmac, salle de spectacles réalisée par la Communauté d'Agglomération castelroussine. Une visite qui s'est inscrite dans le prolongement de celle effectuée au cours de l'été à l'Arena de Trèves, et ce, dans le cadre de la réflexion sur le Grand équipement sportif, culturel et économique envisagé par l'Agglo et qui figure dans son Projet de Territoire. Avant de prendre la décision de principe sur la réalisation d'un tel projet, les Élus communautaires ont souhaité appréhender sur le terrain le contexte et la nature d'opérations de même envergure, menées ailleurs.



Quoi de neuf sur les Zones ?



Avec ses six Zones d'Activité qui offrent un potentiel de terrains disponibles de 100 hectares, Portes de France - Thionville a de quoi séduire les chefs d'entreprise en recherche d'une implantation sur notre territoire, dont on ne rappellera jamais assez la position stratégique, sur les grands axes de communication en Europe. M. Jean-Marie Mizzon, Vice-Président, en charge de l'aménagement de l'espace communautaire inscrit son action au service du territoire dans ce contexte.

ÇA BOUGE À CORMONTAIGNE !

Site vitrine de la Communauté d'Agglomération, l'Espace Cormontaigne bénéficie d'un important potentiel de rayonnement autour d'un pôle dédié à la recherche et à la formation - IUT, Centre de Formation Aforest-Cefasim et Institut de Soudure.

Dans notre n°10, nous avons présenté en détail cette zone qui va connaître de nouveaux développements avec la **réalisation en cours d'un programme immobilier d'envergure**, composé de deux immeubles de bureaux d'une surface (SHON) de 1 500 et 2 000 m², répartis sur trois plateaux. Livrables au 1^{er} juillet de cette année, ces bâtiments dont l'architecture soignée s'inscrit parfaitement dans leur environnement, sont destinés, l'un à la vente - *Le Cormontaigne*, l'autre à la location - *Le Vauban*.

Exemplaire dans sa conception architecturale, *Le Cormontaigne* fait l'objet d'une **démarche Haute Qualité Environnementale (HQE)** en cours de labellisation ; le bâtiment en effet bénéficiera d'une isolation renforcée par du triple vitrage, une toiture végétalisée, un procédé de récupération des eaux de pluie alimentant l'arrosage automatique des espaces verts, un système de gestion centralisée de l'éclairage artificiel et de la protection solaire pour le confort en été, ainsi que des panneaux photovoltaïques intégrés au brise-soleil de l'attique. Aujourd'hui, les deux bâtiments sont hors d'eau (toiture posée) et hors d'air, avec la pose des huisseries. Et l'habillage des façades, bardage métallique et bois, va pouvoir commencer.



© in-visible.lu

Concepteur : Cabinet d'architecture Blazer et Schott (Thionville)

Pour tous renseignements :

Sodevam : 03 82 59 10 80 - www.sodevam.com

Autre projet de premier plan, la **réalisation prochaine de la Maison du Département**, antenne du Conseil Général de la Moselle et guichet unique des services qu'il propose, à échéance de 2011. Dans notre prochaine édition, nous serons en mesure de présenter en détail le projet architectural retenu par le Conseil Général de la Moselle, alors que la décision finale est imminente. Avec ces nouvelles réalisations, l'Espace Cormontaigne confirme sa seconde vocation à rassembler en son sein les acteurs institutionnels du territoire, à côté de l'Espace CCI qui déploie dans son vaste bâtiment de nombreuses activités : pépinière d'entreprises, réunions et forums etc.

Retrouvez l'actualité de l'Actypôle en page 8, entièrement dédiée à la présentation de cette zone communautaire.

BUHEL CONTINUE DE SÉDUIRE

Dans notre précédente édition, était annoncée la décision d'agréer 7 candidats à l'acquisition d'une parcelle sur la Zone artisanale et tertiaire de Buchel, récemment aménagée par la Communauté d'Agglomération au sein de ce vaste ensemble qu'est Metzange-Buchel. La commercialisation se poursuit et 3 nouveaux arrivants sont maintenant confirmés, permettant d'envisager un taux de remplissage optimal à échéance de fin 2009. Pour compléter les aménagements déjà réalisés sur le site, c'est la **route des Futaies** qui bientôt va bénéficier de travaux de recalibrage (aménagement en voirie urbaine avec trottoirs, stationnement, éclairage public...). Et dans la mesure où cette voirie sépare la zone artisanale d'une future zone dédiée à l'habitat, c'est un investissement essentiel pour l'ensemble du secteur.

DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE À L'ESPACE MEILBOURG

L'ancien Centre de Transit Routier - aujourd'hui dénommé Espace Meilbourg - a connu une évolution spectaculaire ces mois derniers avec la démolition des anciens bâtiments des transitaires (1 200 m²), l'ouverture des fouilles archéologiques préventives et le déboisement des espaces réservés au projet de *Cité de l'Habitat* ainsi qu'à d'autres implantations. Et le diagnostic archéologique permet aujourd'hui de poursuivre l'aménagement de la ZAC confié à la Sodevam Nord Lorraine.

L'ANCIEN SITE INDESIT-MERLONI CHANGE DE NOM

C'est en décembre 2007 que la Communauté d'Agglomération décidait de déclarer d'intérêt communautaire cet ancien site industriel manomois qui accueillit longtemps l'entreprise Scholtès avant son rachat par Indesit-Merloni. Et en référence aux activités de ces industriels, c'est assez naturellement qu'il a été décidé, en accord avec la Commune de Manom, de le dénommer **Zone de l'Émaillerie**.

D'une surface de 7 hectares dont 28 000 m² bâtis, cet ensemble présente un potentiel d'offre de locaux de production de toutes tailles pouvant répondre aux besoins de jeunes entreprises et activités artisanales. Rachetée par l'EPFL pour le compte de l'Agglo, la zone sera aménagée dans le cadre d'une procédure de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) dont le dossier de création est en cours de constitution. À l'issue de cette phase, et conformément aux prescriptions réglementaires, le dossier de ZAC fera l'objet d'une concertation, préalable à son approbation par le Conseil de Communauté. D'ores et déjà, l'on peut dire que certains bâtiments, qui ne méritent pas d'être conservés seront déconstruits cette année, tandis que se préciseront les partis pris d'aménagement sur ces espaces devenus libres, mais aussi au sein des éléments bâtis préservés.



NOUVELLES ACTIVITÉS À BASSE-HAM

Attractive compte tenu de sa localisation en bordure de route départementale, et de la présence en vis-à-vis de la zone communale Unicom, la zone communautaire de Basse-Ham compte sur son site trois entreprises majeures du bassin de Thionville : KSKF, Pierburg et Solotra Transalliance. Elle a su accueillir par ailleurs des activités diversifiées avec Textilor, la cuisine centralisée de l'APEI et récemment la **Société Lachaise et Koch**, que rejoindra bientôt la **carrosserie Guy** qui jusqu'à présent déployait ses activités à l'entrée de Yutz. Les terrains encore disponibles devraient trouver acquéreurs en raison de leur situation remarquable dans l'immédiate proximité du contournement autoroutier de Yutz et en direction de l'Allemagne. À noter que c'est la Sodevam qui est également devenue aménageur de la zone, courant 2008.

Perspectives communautaires

2008 a été l'occasion de lancer de nouvelles études et projets, dans de nombreux domaines, avec en perspective pour certains d'entre eux l'éventualité d'une nouvelle prise compétence, au regard de besoins exprimés par la population et compte tenu de l'efficacité de l'action communautaire... *Décryptage.*

ACCÉDER AU RÉSEAU TER DEPUIS YUTZ ET FONTOY

Alors que la Communauté d'Agglomération est en phase d'élaboration de son Schéma communautaire des Transports, l'étude de faisabilité des haltes ferroviaires se poursuit. En effet, il avait été décidé en 2007 de lancer une étude sur l'opportunité et la faisabilité technique et financière de la création de deux haltes, **afin de désengorger le trafic pendulaire vers et depuis la gare SNCF de Thionville et remédier à la saturation du stationnement aux abords de celle-ci.**

Ce sont **7 000** personnes qui chaque jour utilisent le réseau TER au départ et à l'arrivée de la gare de Thionville pour se rendre à leur travail au Grand-Duché de Luxembourg, mais aussi à Metz. Et tous ces usagers utilisent très majoritairement un véhicule pour se rendre à la Gare, qu'ils soient en provenance de l'Est de l'agglomération via Yutz, ou de Fontoy et des Communes voisines jusqu'à Briey. La création de haltes permettrait ainsi de réduire l'impact du trafic automobile en direction de la Gare de Thionville et d'attirer vers le réseau TER de nouveaux usagers, une nécessité compte tenu de la saturation du trafic sur l'A31. L'objectif final est de trouver une réponse à la densité croissante du trafic autoroutier et d'apporter aux frontaliers de réelles solutions alternatives au déplacement en voiture. De son côté, la SNCF, par la voix de son Directeur régional auditionné à l'automne par le Bureau communautaire, a confirmé l'opportunité de tels équipements. La halte yussoise aurait vocation à être implantée sur le site des anciens Ets Champion ; celle de Fontoy sur à proximité de l'ancienne gare désaffectée.



L'ancienne gare de Fontoy, à proximité de laquelle pourra être installée la halte

Bien entendu, ce projet de haltes ne saurait être l'unique réponse à la double problématique de la mobilité des frontaliers et de l'accessibilité de notre territoire ; il s'inscrit dans une démarche globale (le Schéma communautaire des Transports évoqué en introduction), qui intégrera la contribution de M. Bertrand Mertz, 1^{er} Vice-Président délégué aux transports ainsi que le projet de tram-train transfrontalier *Vital* proposé par M. Patrick Luxembourger, 2^e Vice-Président, et prendra en compte l'ensemble des moyens de déplacement en proposant pour chacun d'entre eux diverses solutions.

L'ATOUT HAUT DÉBIT

L'équipement en infrastructures numériques haut débit des six Zones d'Activité communautaires - voir par ailleurs nos informations économiques pages 3 et 8 - constituant un argument de poids pour attirer de nouvelles implantations, la Communauté d'Agglomération envisage de réaliser le raccordement de ses sites au RHD 57, réseau développé par le Département de la Moselle, avec un engagement des travaux dès 2009. En marge de cette opération, et dans son prolongement, M. Patrick Want, Assesseur délégué aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), a été chargé de piloter la **réflexion sur le développement du Haut Débit domestique**. Une couverture progressive du territoire communautaire constituerait également un élément fort d'attractivité ; sans compter qu'il en va également de l'égalité d'accès de nos concitoyens à la société de l'Information quel que soit leur lieu de résidence. C'est pourquoi, la Communauté d'Agglomération va lancer dès cette année une étude, préalable à toute décision d'intervention en la matière.

L'ENJEU ENVIRONNEMENT

Compte tenu de l'intérêt qu'il y aurait à organiser dans un cadre communautaire la **gestion des déchets**, collecte et traitement, la Communauté d'Agglomération a ouvert le chantier de réflexion sur cette question d'intérêt majeur, qui concerne au quotidien l'ensemble des habitants des 13 Communes membres. C'est pourquoi a été constitué un **Comité de pilotage** chargé de définir les contours de l'éventuelle intervention de la Communauté d'Agglomération. Composé de représentants - Élus et Fonctionnaires - de chacune des Communes de l'Agglo et présidé par M. René André, Assesseur délégué, ce groupe de travail a dans un premier temps établi le diagnostic des différents modes de collecte sur le territoire avant de passer à une seconde phase d'analyse. Un bureau d'études a été sélectionné, pour accompagner et approfondir la suite de la réflexion sur les plans technique, juridique et financier, en vue de la délibération prochaine de l'Assemblée communautaire, et ce, dans la perspective éventuelle d'une future prise de compétence au 1^{er} janvier 2010. *À suivre dans nos prochaines colonnes...*



En matière d'environnement toujours, 2009 sera marquée par l'adoption de la **Charte paysagère** de l'Agglo, document cadre dont l'élaboration confiée à un bureau d'études spécialisé et pilotée par le Docteur Henri Boguet, Vice-Président, chargé de l'Environnement, sera bientôt achevée. Après une première phase de diagnostic au cours de laquelle chaque Maire a été auditionné, le bureau d'études s'est attaché à définir les grands axes d'un programme d'actions, parmi lesquels « la reconnaissance de la notion de **patrimoine paysage** ». En identifiant les espaces à préserver et valoriser compte tenu de leurs spécificités et de leur apport à notre identité territoriale, en préconisant des interventions pour garantir le respect de ce patrimoine, la Charte paysagère va constituer pour l'Agglo, comme pour les Communes membres, un véritable outil au service du développement du territoire.

Et intégrée au volet Environnement des PLU - Plans Locaux d'Urbanisme -, elle aura valeur de référence en matière de développement durable à l'échelle du territoire.



L'Assainissement, une préoccupation majeure de l'Agglo



Le Vice-Président Jean Klop lors d'une visite de chantier

En charge de l'Assainissement, la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville développe chaque année un important programme de travaux. Plusieurs exemples d'actualité illustrent l'importance du rôle de l'Agglo, au profit des Communes et de leurs habitants, mais aussi au service de l'écologie et du développement durable. Sans compter que pour les entreprises intervenant dans ce secteur, les travaux qui leur sont confiés contribuent à remplir leur carnet de commandes.

ÉOLAGE

Commençons par évoquer le site environnemental de traitement des eaux usées de l'Agglo, situé à l'entrée de Manom, confié par Délégation de Service Public à Veolia Eau. Équipement de pointe, il assure une gestion optimale des effluents. Malheureusement, et c'est un problème souvent rencontré par tous les équipements de même nature, il peut arriver que soient constatées des nuisances olfactives générées par le séchage des boues. Conscient de la gêne occasionnée par ces odeurs, M. Jean Klop, Vice-Président en charge de l'Assainissement a fait procéder à l'installation d'un **système d'éolage**, moyen naturel et parfaitement écologique, sans l'aide de réactifs chimiques, d'éliminer ces nuisances. En effet, en captant l'air au niveau des rejets et en le propulsant par l'intermédiaire d'une pale carénée à une hauteur de 30 mètres dans l'atmosphère, le vent assure la dispersion naturelle des odeurs sans conséquence pour l'environnement mais avec la satisfaction de ne plus avoir à supporter ces désagréments...

MISE EN CONFORMITÉ DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA RUE BEETHOVEN À YUTZ

Cette artère yussoise a fait l'objet d'un important chantier de requalification mené par la Commune. Et dans ce cadre, l'Agglo a procédé à la mise en conformité du réseau d'assainissement unitaire existant. La rue était en effet desservie par trois collecteurs parallèles se chevauchant en plusieurs points, deux d'entre eux de petite section présentant des contrepentes à l'origine de débordements par temps de pluie. Pour optimiser le fonctionnement hydraulique du collecteur de grande section longeant le trottoir côté impair, un nouveau collecteur d'une section plus importante que celui existant a été posé côté pair sur une longueur de 400 mètres. La **séparation des effluents** côté pair et impair a été l'occasion de procéder au **renouvellement de l'ensemble des branchements** particuliers et à la **mise en place de regards de contrôle** en limite de propriété. D'un coût total de **290 000 euros HT**, ces travaux ont été réalisés de juillet à novembre 2008.

UN CHANTIER D'ENVERGURE À LOMMERANGE

Afin de respecter les objectifs fixés par l'Agence de l'Eau, la Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville a mis en œuvre à Lommerange une opération d'amélioration du système de collecte des effluents d'assainissement ainsi que leur transfert vers la station d'épuration du Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement de Fontoy - Vallée de la Fensch, via les réseaux de Fontoy. Le chantier, engagé au mois d'août 2008, mené sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération est en voie d'achèvement aujourd'hui. D'un montant total de **500 000 euros HT**, cette opération a été subventionnée par l'Agence de l'Eau et le Conseil Général de la Moselle à hauteur de 80%. Fin novembre 2008, une délégation d'Élus, conduite par le Président Weiten et M. René André, Maire de Lommerange, s'était rendue sur place pour constater l'avancée des travaux.



Restauration des édifices culturels : sécurité et accessibilité

Dès la création de la Communauté d'Agglomération en 2004, les Élus ont choisi d'intervenir, au nom de la solidarité territoriale, dans le domaine de l'entretien et de la restauration du patrimoine culturel, compte tenu de la difficulté souvent rencontrée par les Communes et les Conseils de fabrique pour réunir les financements nécessaires à la réalisation de travaux, bien souvent indispensables et urgents.

Portes de France - Thionville compte sur son territoire 31 églises et chapelles, 3 temples, 1 synagogue et 13 presbytères : c'est dire la diversité et la richesse de ce patrimoine... Et entre 2004 et 2008, plus de 3 millions d'euros ont été consacrés à des travaux sur ces édifices, en accordant une attention particulière aux dossiers prioritaires du point de vue de la sécurité des personnes (conformité électrique, gaz, sécurité incendie...) et de la nécessité de créer des accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

La Communauté d'Agglomération va poursuivre cette action en consacrant chaque année à notre patrimoine culturel une dotation de **500 000 euros** en investissement, complétée par une enveloppe de 70 000 euros en fonctionnement (entretien des chaufferies, orgues, horloges, cloches, etc.).

TRAVAUX EN COURS

Aujourd'hui, trois chantiers importants sont à présenter plus avant. Il y a tout d'abord celui de la **synagogue de Thionville**, (notre photo) qui fait l'objet d'une opération de ravalement pour un coût de 25 000 euros, portant à 166 000 euros le montant total de l'intervention de la Communauté

d'Agglomération sur cet édifice qui avait déjà bénéficié d'une rénovation intérieure, le Conseil Général de la Moselle ayant subventionné l'ensemble de ces dépenses. Pour suivre, il convient de citer les travaux qui viennent de démarrer à **Yutz**, sur l'**église Saint-Nicolas**. Traitement des façades et ravalement complet sont au programme de cette nouvelle intervention, pour un montant de 115 000 euros. Au total, l'Agglo aura consacré quelque 131 000 euros à l'entretien de cet édifice qui fêtera son 50^e anniversaire le 1^{er} mai prochain. Enfin, l'**église Saint-Urbain de Guentrange** pourra bientôt résonner de musique, avec le très bel orgue dont les travaux d'installation s'achèvent. C'est un facteur d'orgue originaire de Callen, Département des Landes, M. Alain Faye, qui a été retenu pour réaliser cet important ouvrage. Et le choix s'est porté sur un orgue de style baroque ibérique entièrement construit en pin de Cuenca, au buffet richement décoré et sculpté. D'un coût de 168 000 euros dont 35 000 euros pris en charge par le Ministère de la Culture et de la Communication - Drac de Lorraine et 35 000 euros également par le Conseil Général de la Moselle -, l'orgue sera inauguré au printemps prochain.

Mme Josiane Khaznadar, Assesseur délégué aux édifices culturels et M. Alain Faye, facteur d'orgue, lors de l'installation de l'instrument



Un multi-accueil à Fontoy

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence Petite Enfance, la Communauté d'Agglomération a décidé de mettre en œuvre un programme de construction de structures multi-accueil pour faire face à la demande des familles. Le site à retenir pour Fontoy restait à identifier, c'est maintenant chose faite. Ce sont au total 120 places qui seront ainsi créées (40 à Yutz, 50 à Thionville et 30 à Fontoy), représentant 40 à 45 emplois nouveaux.



En concertation avec Mme Marcelle Brier, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération, en charge de la Petite Enfance et M. Henri Boguet, également Vice-Président et Maire de Fontoy, c'est le site d'une ancienne école, située dans le quartier du Haut Pont qui a été proposé et retenu par l'Assemblée communautaire. Le bâtiment - voir notre illustration - qui se démarque par son architecture présente en effet les caractéristiques nécessaires, tant en terme de surface (650 m²) que d'emprise, pour la réalisation d'un tel projet. La qualité de la construction, qui permet de conserver la structure extérieure, a milité en faveur de ce choix final.

La consultation de maîtrise d'œuvre est d'ores et déjà lancée, l'objectif étant que l'équipe de conception qui sera retenue in fine puisse se mettre au travail au plus vite, pour un démarrage des travaux dès le 4^e trimestre 2009 et une durée de chantier fixée à environ 12 mois. Le coût global de l'opération est estimé à 1 150 000 euros TTC, et des concours financiers seront sollicités auprès de la CAF, du Conseil Général de la Moselle, de la Région Lorraine et de l'Union Européenne (Feder).

LA CAF 57 SOUTIEN LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

La CAF 57 participe au fonctionnement du Relais Assistants Maternels communautaire, dans le cadre d'un dispositif conventionnel, officialisé le 7 novembre 2008. MM. Patrick Weiten, Président de la Communauté d'Agglomération et Robert Cantisani, Président de la CAF 57 ont procédé à l'échange de signatures, en présence de Mme Marcelle Brier, Vice-Présidente et de nombreux Élus.



Un spectacle de fin d'année pour les enfants

Le Relais Assistants Maternels communautaire a pour vocation première de mettre en relation Parents et Assistants maternels et de faciliter ainsi contacts et relations entre eux pendant toute cette étape essentielle de la vie de l'enfant où celui-ci est confié à la garde d'autrui tandis que ses parents sont au travail. En marge de cette activité, le RAM développe un programme d'animations et ateliers pour les enfants.

Chaque année, le Relais Assistants Maternels propose un spectacle de fin d'année qui a pour objectif de rassembler enfants, parents et assistants maternels, dans un contexte récréatif. Pour son édition 2008, l'équipe du RAM a retenu la Compagnie de théâtre jeune public *Théâtre Coconut* qui a donné deux représentations de son spectacle avec intervention de marionnettes géantes, l'une salle Bastien à Yutz le 1^{er} décembre, l'autre salle du Val Marie à Thionville le 3 décembre. Ce sont plus de 200 enfants et adultes qui au total ont assisté à ce spectacle, principalement originaires de Yutz et Kuntzig pour la représentation yussoise et de Thionville, Terville et Manom pour celle qui a eu lieu au Val Marie. Bien entendu, goûter, apparition de Saint-Nicolas et distribution de friandises ont ponctué ces deux rendez-vous, en précisant que ce sont les assistants maternels qui ont contribué à ce 2^e temps de la manifestation en organisant la collation. Il est rappelé que les animations proposées par le RAM tout au long de l'année sont d'accès libre, sur inscription préalable des enfants, accompagnés de leur assistant maternel. Les animations pour les enfants ont lieu à Thionville, mais aussi à Yutz et Fontoy, dans le cadre des permanences délocalisées. Renseignez-vous !

Pour plus d'informations : Relais Assistants Maternels

29 boulevard Jeanne d'Arc - 57 100 THIONVILLE

03 82 34 98 87 - www.agglo-thionville.fr

Permanences délocalisées

Yutz, chaque lundi et jeudi de 9h à 12h

École maternelle Schuman / Impasse Selver - 57 970 YUTZ - 03 82 50 56 89

Fontoy, chaque 1^{er} jeudi du mois

Bibliothèque-ludothèque / 9, rue du Moulin - 57 650 FONTOY - 03 82 84 95 62

Logement social

Le coup d'envoi de la requalification des immeubles de Thionville Côte des Roses, rues Molière et Corneille, menée par Batigère Sarel a été donné depuis quelques mois et le chantier va se prolonger pendant deux ans. L'ensemble du programme de réhabilitation vise à moderniser 142 logements sur 4 bâtiments. Et dans le cadre de ses interventions dans le domaine de la cohésion sociale, et plus particulièrement de l'équilibre social de l'habitat, la Communauté d'Agglomération est amenée à accorder sa garantie d'emprunt. Sur ce projet particulier, dont l'envergure est à souligner, c'est un montant total de prêts de 3,5 millions d'euros qui bénéficie de la garantie financière de Portes de France - Thionville. Une autre garantie d'emprunt a été octroyée par la Communauté d'Agglomération à Batigère Sarel pour la construction, toujours à Thionville, d'un immeuble de 24 logements collectifs rue de la Garenne, la contrepartie étant la réservation de logements au bénéfice de la Ville de Thionville. Le montant des prêts garantis pour cette seconde opération s'élève à 2,15 millions d'euros. MM. Christian Morainville, Directeur Général délégué de Batigère Sarel, Patrick Weiten, Président de la Communauté d'Agglomération, Bertrand Mertz, Maire de Thionville et Emmanuel Collin, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts ont procédé aux échanges de signature concernant ces opérations immobilières, mercredi 4 février, au cœur même du quartier, dans le logement témoin de la rue Molière.



Pistes cyclables de l'Agglo : Actualité du réseau et projets 2009

En application de son Projet de Territoire, Portes de France - Thionville a engagé plusieurs phases successives de travaux pour la création d'un réseau structurant de pistes cyclables, le but étant de développer l'usage des modes doux de déplacement pour les trajets quotidiens et les loisirs. En ce début d'année, c'est du côté de Terville qu'il faut se tourner pour constater l'avancement de la piste Thionville - Terville et porter également son regard vers la Véloroute voie verte Charles le Téméraire pour laquelle la Communauté d'Agglomération envisage un partenariat avec le SMVT des Trois Frontières.

En intervenant dans ce domaine particulier, la Communauté d'Agglomération a d'emblée fixé deux objectifs à son action : sécuriser les déplacements sur deux-roues et les rendre possible entre les Communes. Et dans ce cadre, il restait à réaliser la liaison entre Thionville et Terville (*voir notre édition n°10*). Décidé à l'automne dernier en accord avec la Mairie de Terville, le tracé, qui relie le Domaine de la forêt à la Zone du Plan d'eau a été mis en chantier très rapidement. Les travaux concentrés dans un premier temps **au bord de la RD 13, route de Marspich**, pour un coût de **133 000 euros**, sont aujourd'hui achevés. Ils seront suivis prochainement d'une seconde phase, qui concernera la **traversée du bois de Terville** jusqu'à la route de Veymerange. En liaison avec les Services techniques de la Commune, le projet du second tronçon est en cours de finalisation. Alors, il ne restera plus qu'à lancer la procédure de consultation en vue de la sélection de l'entreprise qui sera chargée du chantier, pour que celui-ci devienne réalité. Notons encore que du côté de **Thionville**, ce sont les travaux de réalisation de la piste **le long de la RD 14a** qui ont commencé en fin d'année dernière. Ils viennent en continuité de la piste aménagée à partir d'Elange et achevée au cours de l'été 2008, depuis le parcours de santé jusqu'au **chemin des Pèlerins**.

Enfin, rappelons encore que le réseau cyclable va se poursuivre **en direction des Communes du Plateau**, avec le projet de création d'une piste la long de la RD 14c pour rejoindre Angevillers et poursuivre ensuite vers Havange, la liaison **Angevillers - Havange** ayant été retenue comme prioritaire par les Élus communautaires.



La piste à Terville, route de Marspich

DE THIONVILLE À LA PASSERELLE D'UCKANGE

Itinéraire-loisirs par excellence, qui fait le bonheur de tous, habitants du territoire et visiteurs, dès que les beaux jours reviennent, la **Véloroute Charles le Téméraire** doit pouvoir être accessible depuis le réseau communautaire. Dans cette perspective, ensemble la Communauté d'Agglomération et le Syndicat Mixte à Vocation Touristique des Trois Frontières, celui-ci étant à l'initiative de la piste des berges de la Moselle de Thionville à la frontière luxembourgeoise, vont collaborer pour la réalisation de l'aménagement de la liaison cyclable sur une distance de **3 500 mètres**, au sud de Thionville jusqu'à la passerelle d'Uckange, via l'écluse Robert Schuman. Estimés à **226 000 euros** (maîtrise d'œuvre incluse), les travaux feront l'objet d'une demande de subvention auprès des instances habituellement sollicitées : Département de la Moselle, Région Lorraine, État et Union Européenne.

Sentiers pédestres, l'autre manière de parcourir le territoire communautaire

Le Club Vosgien section de Thionville entretient et balise depuis de nombreuses années les sentiers de randonnée de plusieurs Communes de l'agglomération. Un premier partenariat entre l'Agglo et le Club Vosgien devait naturellement en découler.

L'objectif du travail de repérage engagé par l'Agglo avec l'appui des 13 Communes vise à **mailler le territoire par un réseau de sentiers pédestres constitué de boucles locales de plusieurs kilomètres, plutôt orientées vers la promenade familiale**. Il s'agit ainsi de **valoriser des circuits à fort contenu architectural ou culturel, ou encore d'un intérêt affirmé en termes environnemental ou paysager**. À cet égard la **Charte paysagère** actuellement en cours - *voir nos informations page 4* - a déjà permis de repérer différentes unités paysagères remarquables comme l'a également révélé en matière de patrimoine, l'**inventaire patrimonial** des six Communes du Plateau, réalisé l'an passé. Répondant par ailleurs à une sollicitation du Club Vosgien, acteur incontournable en matière de randonnée pédestre, la Communauté d'Agglomération a décidé d'intervenir en lieu et place des Communes par le versement d'une subvention de 1590 euros permettant la prise en charge à **partir de 2009** des frais d'entretien et balisage des 106 km de sentiers présents sur le territoire. Une convention a été signée le jeudi 5 février 2009, entre Mme Marie-José Christiany, Présidente de la section Thionville du Club Vosgien et M. Patrick Weiten, Président de Portes de France - Thionville.



Désignation des représentants de l'Agglo à la CLI du CNPE de Cattenom

Institution indépendante présidée par le Président du Conseil Général de la Moselle, la **Commission Locale d'Information** du Centre Nucléaire de Production d'Électricité de **Cattenom** est composée de représentants du Département et des Communes environnantes, de Parlementaires, de la Sécurité Civile, de représentants d'associations de protection de l'environnement et d'organisations syndicales de salariés... Et sachant qu'un décret de mars 2008 a préconisé que les Communes situées dans le périmètre des 10 km autour de la Centrale, 38 au total, soient représentées via leur Établissement Public de Coopération Intercommunale, l'Assemblée communautaire de Portes de France - Thionville a été appelée, dans sa séance du 18 décembre dernier, à désigner ses cinq représentants.

Il s'agit de **M. Jean Klop**, Vice-Président et Maire de Manom ; **M^{me} Éliane Romani**, Assesseur et Adjoint au Maire de Thionville ; **M. Jackie Lagrange**, Assesseur et Adjoint au Maire de Basse-Ham ; **M. Alain Lemal**, Délégué communautaire et Adjoint au Maire de Terville et **M. Charles Meyer**, Délégué communautaire et Conseiller municipal de Yutz. La CLI a une mission de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement.

Cœur de métier de la Communauté d'Agglomération, le développement économique conduit Portes de France - Thionville à aménager et développer des Zones d'Activité et à en assurer la promotion auprès des chefs d'entreprise, en recherche d'une implantation. L'Agglo compte aujourd'hui six zones : Actypôle, Basse-Ham, Espace Cormontaigne, Espace Meilbourg, l'Émaillerie et Metzange-Buchel, qui toutes bénéficient d'une localisation stratégique, attractive pour les Investisseurs. Et pour permettre aux Élus mais aussi aux Services de présenter aux entreprises intéressées les sites où elles pourraient s'implanter, rien de mieux qu'une vue aérienne ! C'est pourquoi, votre Journal d'Agglo a fait le choix de vous les présenter, l'une après l'autre, au fil de ses éditions. Après l'Espace Cormontaigne, nous vous proposons de découvrir dans ce nouveau numéro, l'Actypôle, qui s'étend sur le territoire de Yutz et Kuntzig et accueille activités industrielles et services à l'industrie.



Situé sur le ban de Yutz et Kuntzig, à 3 km de Thionville, l'Actypôle, zone communautaire gérée en régie directe par l'Agglo, s'est développé sur un ancien site SNCF réhabilité en lotissement industriel. Idéalement situé sur la voie de contournement de Yutz, l'Actypôle bénéficie d'une entrée via un giratoire propre à la zone. Avec sa vocation industrielle et artisanale, l'Actypôle est une zone en plein devenir qui dispose d'une **desserte routière et ferroviaire** de qualité, dans un environnement naturel préservé, proche de l'agglomération urbaine.

Il accueille notamment des entreprises industrielles du secteur de l'acier et des métaux :

- ▶ **Rolanfer**, constructions ferroviaires, qui a projeté un important programme de développement sur une emprise foncière de 4 hectares pour la réalisation d'un nouvel outil industriel de production automatisée de wagons de fret, complétant celui existant,
- ▶ **Jean Guille**, négoce et transformation de produits sidérurgiques,
- ▶ **Proximo**, entreprise de refendage de bobines d'acier,
- ▶ **EDS**, conception et fabrication d'emballages, gestion des stocks pour des produits métallurgiques, dont la seconde halle de stockage (3 000 m²) est en cours d'achèvement,

- ▶ **SAT France**, entreprise de prestations de services pour tous types de dépollution,
- ▶ **Corderie Dor**, corderie et tressage de filins métalliques.

On notera par ailleurs que sont également présents sur le site un **Centre d'Aide par le Travail (CAT) de l'APEI** et **Veolia Propreté** (atelier de maintenance) ainsi que plusieurs petites entreprises en location dans différents bâtiments.

3,5 hectares de terrains disponibles sont en cours de négociation aujourd'hui et une réserve foncière de 6 hectares permettrait à terme d'envisager une extension ultérieure de la zone.



EDS



ROLANFER



JEAN GUILLE